

AVIS

Conseil Municipal

Conformément aux articles L.2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

le Mercredi 18 décembre 2024 à 20H30

Dans la Salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville – 21 rue de Paris)

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 23 octobre 2024
-
1. Charges de fonctionnement des écoles publiques 2024/2025
 2. Convention de prestation de service avec PROF EXPRESS
 3. Abrogation de la délibération n° 22.07.2020 en date du 16 juillet 2020 portant sur les commissions communales
 4. Guide de la commande publique
 5. Mise en place du RIFSEEP
 6. Récapitulatif des Décisions du Maire



Le Thillay, le 11 décembre 2024

Le Maire

Patrice GEBAUER